

ENVIE DE VOUS LANCER ?

RDV sur le site www.3cm.fr pour compléter le formulaire de candidature ou contactez-nous directement !

PROJET DE HAIES

→ **Contactez Laurence Gaillard**, chargée de mission Eau et Agriculture
Courriel : animation-envir@3cm.fr

PROJET DE MARES

→ **Contactez Nadia Zacher**, chargée de mission milieux aquatiques
Courriel : n.zacher@3cm.fr



3CM
l'interco
& vous



PLANTEZ **DES HAIES**, CRÉEZ OU RESTAUREZ **DES MARES** !



Engagez-vous dans la protection des terres agricoles et des espaces naturels en participant au Marathon de la biodiversité !

La 3CM vous propose, avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau et de la Compagnie Nationale du Rhône, **d'atteindre l'objectif de plantation de 12 km de haies champêtres et la création ou la restauration de 16 mares** au cours des 3 prochaines années (2026-2028).

Communauté de Communes
de la Côtière à Montluel

Plus d'infos
04 78 06 39 37 | 3cm.fr |  

3CM
l'interco
& vous


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

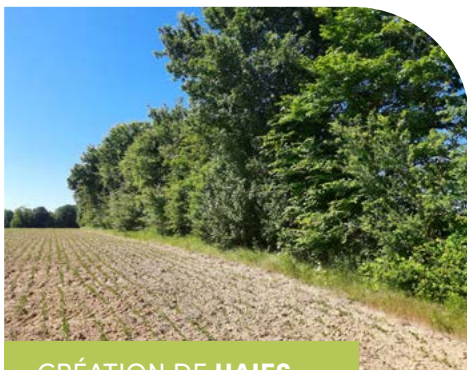
agence
de l'eau
RHÔNE
MÉDIERRANÉE
CORSE

CNR


FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

Mission Haies
Union des Forêts et des Haies
Auvergne Rhône Alpes

POURQUOI CRÉER DES HAIES ET DES MARES ?



CRÉATION DE HAIES

- Agir en faveur de la biodiversité, créer des habitats et des corridors écologiques pour permettre la circulation des espèces
- Préserver les ressources naturelles, maintenir l'eau dans les sols
- Éviter l'érosion des sols, favoriser l'épuration des eaux, atténuer les risques naturels
- Favoriser les auxiliaires des cultures, réduire les traitements, favoriser la pollinisation
- Avoir un effet brise-vent, protéger contre le gel et le dessèchement des terres.

POUR QUI ?

- Les agriculteurs ou groupements d'agriculteurs en accord avec le propriétaire éventuel de la parcelle,
- Les communes propriétaires de foncier,
- Les propriétaires privés, en accord avec l'utilisateur éventuel de la parcelle.



CRÉATION ET RESTAURATION DE MARES NATURELLES

- Créer un milieu de vie pour de nombreuses espèces
- Augmenter la capacité du stockage carbone
- Contribuer à réguler les écoulements d'eau
- Abreuver les animaux sauvages et domestiques



QUELLES AIDES ?

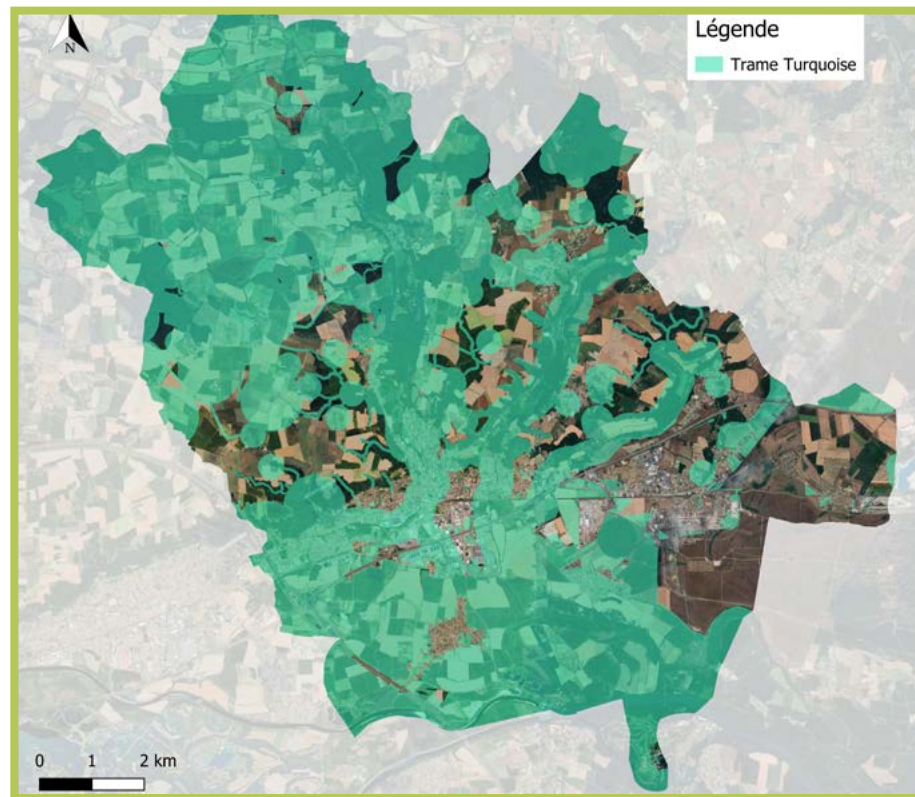
100 % des dépenses prises en charge par la 3CM comprenant :

- L'accompagnement tout au long de votre projet par les structures partenaires de l'opération : Mission haies ou France Nature Environnement.
- La fourniture des plants et matériaux ainsi que la réalisation des travaux de plantation et de création/restauration de mare par une entreprise.



LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Votre projet doit être situé sur le territoire de la 3CM, sur des parcelles agricoles ou des espaces naturels **AU SEIN DE LA TRAME TURQUOISE** (= interface entre milieux humides et milieux terrestres, ensemble des habitats favorables aux espèces cibles présents sur le territoire).



POUR LES HAIES

- Un minimum de 100 mètres linéaires par projet (plusieurs tronçons possibles)
- Un minimum de 50 % de végétaux labellisés « végétal local »

POUR LES MARES

- Surface de 10 m² à 200 m² et profondeur maximum de 2 m
- Alimentation naturelle en eau
- Pas d'empoisonnement ni d'utilisation pour l'arrosage ou l'irrigation

Vous vous engagez à maintenir et entretenir la haie ou la mare créées/restaurées pendant 10 années au minimum. Une convention sera conclue entre la 3CM et le porteur de projet.

